



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 2 février 2023

Suppression d'une heure de technologie en 6ème : Pap N'Diaye ne tient aucun compte du vœu syndical au CSE et de l'avis des associations de professeurs spécialistes

Le 19 janvier, pendant que nous manifestions contre la réforme Borne du système de retraites, le ministère de l'éducation nationale a publié sa lettre de mission au Président du Conseil supérieur des Programmes mettant en œuvre la suppression d'une heure de technologie en 6ème. Le motif invoqué est son remplacement par « une heure de consolidation ou d'approfondissement en français et en mathématiques » dès la rentrée 2023, « sans augmenter le volume horaire hebdomadaire obligatoire ». Il demande donc de « proposer un programme de science et technologie du cycle 3 » en mars 2023 et lance la piste « d'identifier les contenus scientifiques relevant de la physique-chimie et de la SVT dans leur dimension technologique ». Il s'agirait donc d'un transfert vers ces disciplines sans accorder de moyens supplémentaires bien sûr.

Dans le même courrier, le ministre veut réformer la technologie au cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème) pour la revaloriser et « en faire un élément d'attractivité des voies et disciplines, notamment numériques, choisies au lycée ». Ces nouveaux programmes seraient mis en œuvre à la rentrée 2024. Voilà mis en œuvre le « en même temps » présidentiel : supprimer des heures pour revaloriser un champ disciplinaire.

Cette réforme est en opposition totale avec les enjeux éducatifs de notre siècle : lutter contre le réchauffement climatique, réindustrialiser le pays, former les élèves aux sciences expérimentales et à l'esprit critique. C'est une vue réactionnaire de penser que supprimer l'enseignement technologique permet de renforcer les savoirs fondamentaux. Au contraire cet enseignement les renforce et les développe, mêlant maîtrise de la langue, usage des mathématiques et application des lois de la physique et de la chimie.

SUD éducation dénonce la suppression brutale de l'heure de technologie en 6e et son remplacement par une heure d'approfondissement des "savoirs fondamentaux". Les heures de classe doivent s'effectuer dans le cadre des programmes et du respect du statut de chacun-e.

SUD Education appelle à signer la pétition (<https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-suppression-de-l-enseignement-technologique-en-6%C3%A8me>) initiée par les associations de professeur-es spécialistes Assetec, UPSTI, Pagestec et AEET qui demande « le maintien d'un enseignement technologique de l'Ecole primaire à la Terminale, sans interruption, renforcé par des dotations en matériels et par un accueil en groupes de Laboratoire, afin d'offrir aux élèves, un enseignement cohérent, qui favorisera l'émergence de citoyens créatifs et innovants avec un réel bagage scientifique et technique, aptes à construire le monde de demain et même d'après-demain.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

